

LES POINTS CLÉS POUR UNE BONNE MISE EN ŒUVRE

COMMENT VÉRIFIER LA COMPATIBILITÉ DE MON PULVÉRISATEUR ?

POLYVERSUM® est compatible avec la majorité des pulvérisateurs ; les points les plus importants pour assurer une bonne pulvérisation sont le système de filtration et l'agitation.

- **Système de filtration** : Utiliser un pulvérisateur doté de systèmes de filtration de 50 mesh (soit 297 µm) maximum pour l'utilisation de POLYVERSUM®.

Pour les pulvérisateurs les plus récents respectant la norme ISO, cela correspond à une couleur bleue ou rouge ; cependant de nombreux filtres ne respectent pas encore la norme ISO – il est préférable de vérifier la taille des filtres (aspiration, refoulement, tronçon...) sans se fier à leur couleur – voir au dos de ce document.

- **Agitation** : Maintenez l'agitation durant la pulvérisation.

Si elle a dû être stoppée entre deux parcelles, attendre quelques minutes après l'avoir remise en route avant de démarrer le traitement pour s'assurer que le produit a bien été remis en suspension.

- **Buses** : Retirer systématiquement les filtres de buses si votre pulvérisateur en est équipé.

Pour les pulvérisateurs en circulation continue, tout type de buse peut être utilisé. Pour les autres, préférez des buses à débit important (bleues, rouges, marron).

- **Volume de bouillie** : Il est déconseillé d'utiliser POLYVERSUM® avec des volumes de bouillie inférieurs à 80 l/ha. Nous conseillons de travailler avec des volumes de bouillie de 150 à 200 l dans la mesure du possible. Pour toute question sur les utilisations en bas volumes, nous contacter.

COMMENT PRÉPARER MA BOUILLIE DE PULVÉRISATION ?

Toutes les étapes se font **sous agitation PERMANENTE**

- 1- Remplir la cuve du pulvérisateur de 2/3 d'eau
- 2- Ouvrir le sachet de POLYVERSUM®*. Versez POLYVERSUM® en 1er dans la cuve.
- 3- Saupoudrer POLYVERSUM® **en pluie fine progressivement** dans le bac incorporateur ou directement dans la cuve
- 4- Compléter la cuve avec de l'eau**

N'HÉSITEZ PAS À APPELER VOTRE CORRESPONDANT DE SANGOSSE POUR TOUTE QUESTION !

* POLYVERSUM® doit être incorporé en premier dans la cuve / Ne pas conserver un sachet ouvert

** Utiliser la bouillie dans les 10h

**PRODUIT POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRECAUTION.
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**

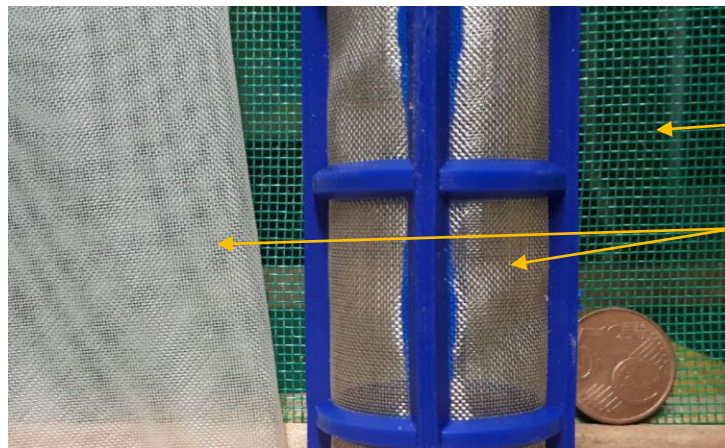


Connaître le maillage de mes filtres

Un filtre de 50 mesh correspond à des « trous » de 0,297 mm. **On doit bien voir à travers le filtre.**

Les photos ci-dessous vous permettent de comparer différents filtres pour avoir une première idée visuellement :

Filtre de
50 mesh



Connaître le maillage de mes filtres grâce à leur couleur

Cela vaut **uniquement pour les pulvérisateurs appliquant la norme ISO19732** en vigueur : 50 mesh maxi correspond à des filtres de couleur bleue (50 mesh) ou rouge (32 mesh).

Les marques de pulvérisateurs appliquant cette norme : HARDI, EVRAD, BERTHOUD, TECNOMA, CARUELLE, NICOLAS, SEGUIP, THOMAS, MATROT, CMC, AGRIFAC, APACHE, KVENERLAND.

Les marques de pulvérisateurs n'appliquant pas cette norme : BERTHOUD, JOHN DEERE

La mise au normes des filtres est très récente, de nombreux filtres ne respectent pas ce code couleur. Il ne faut alors pas se fier à la couleur du filtre mais vérifier le maillage.

#PositiveProduction®

DE SANGOSSE

POLYVERSUM® - AMM n° 2150328 - $\geq 10^9$ spores/kg *Pythium oligandrum* M1 ATCC38472 – Détenteur de l'AMM DE SANGOSSE - Marque déposée Biopreparaty
P102 Tenir hors de portée des enfants P260 Ne pas respirer les poussières, P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit, P280 Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage, P301+P310 En cas d'ingestion : Appeler immédiatement un centre anti poison ou un médecin, P302 +P352 En cas de contact avec la peau : laver abondamment à l'eau et au savon, P305+P351+P338 En cas de contact avec les yeux : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Eviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes. SP3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5m par rapport aux points d'eau.
DE SANGOSSE S.A.S. au capital de 9 828 225 Euros – 300 163 896 RCS Agen - N° TVA intracommunautaire : FR 57 300 163 896. Bonnel - CS10005 - 47480 Pont Du Casse (France) – Tél. : 05 53 69 36 30 - Fax : 05 53 66 30 65
- Agrément n° AQ01561 pour la distribution de produits phytopharmaceutiques à usage professionnel.
MARS 2020 – Annule et remplace toute version préalable. Consulter le site www.desangosse.fr

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement

PRODUIT POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRECAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ETIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.